



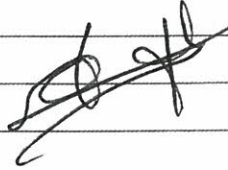
Robert MARTEL

Observation n° 27

Lecoq Guy

Habitant contre ce projet photovoltaïque, j'adhère à ce projet.

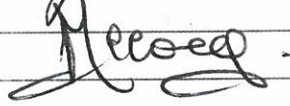
Nous aurons proposé il y a 15 ans à Colme direct une partie de nos terres pour un projet similaire.



Observation n° 28

Lecoq Suzanne

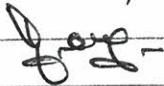
Projet intéressant et je suis favorable et appuie une énergie "verte".



Observation n° 29

Lecoq Colette

Bien pour la commune, et ses habitants c'est un avis favorable.

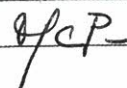


MARDI 21.11.2023

JEUDI 23.11.2023

Observation 30

Ce projet nous paraît, à mon avis et moi-même une bonne chose pour l'avenir de notre territoire. Les actions mises en place pour protéger la faune et la flore me semblent convenables.



Observation n° 31

Je salue tout d'abord Monsieur LACRÈ Robert
demeurant à Pradines ayant un pied
à terre. Maison à Bach est favorable
à la création d'un parc
photo voltaïque sur la commune
de Bach


le 29/11/23

J. Lacroix

Permanence N° 4. de 14h00 à 17h00Observation N° 32:

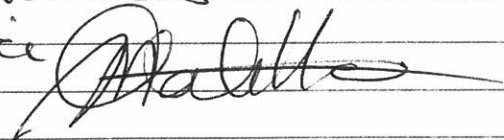
*Thérèse Lalette

Le projet solaire de Bach Nejo, ne me dérange
pas du tout car il est désuet, ne développe
pas notre cause et répond à un besoin
énergétique et peut être écologique.
Ce que doit toutefois aujourd'hui prendre en
compte ce système voltaïque qui se


Robert MARTEL

developpe à tout va, c'est prioritairement les problemes et enjeux agricoles, environnementaux et économiques.

Pour ce lieu choisi sur la commune de Baeh et qui sera parcagé par bœufs chèvres ou volailles je n'impose aucune restriction à l'agriculture.
Toutefois je ne souhaite pas que l'agriculture soit l'avenir de propriétaires faibles au detriment de telles qui sont pour moi en priorité des terres nourricieres.

Merci 

Observation N° 33: M^{me} ROUZIERES Odette

Ce projet ne me semble pas negatif compte-tenu de la faible surface qu'occupera le parc.

Cependant je ne reste favorable à ce genre de projet que dans la mesure où cela n'impactera pas le monde agricole et rural qui sur nos territoires est particulièrement fragile.

Si l'on veut préserver les qualités territoriales du lot et des Causses il serait dommageable que la photovoltaïque vienne remplacer l'agriculture qui nous nourrit.

Seul, mais la vigilance reste donc nécessaire afin que le "greenwashing" ne cache pas des objectifs plus financiers qu'écologiques pour nos territoires.

Remerciements



Observation N° 34:

Concèdes Marthe -

Totalement favorable pour ce projet :-

Économique

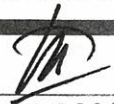
Durable

Écologique

et par sa situation géographique idéale.

Un projet parfait pour notre commune!





Robert MARTEL


Observation N° 35:

M. BURGUENIER Denis.

Avis favorable au projet de parc photovoltaïque pour des raisons suivantes

- Protection animale retenue
- visuel présent sur des abords du site

Question: y aura-t-il une répercussion d'ordre financier due le prix du kWh au profit des habitants de la commune de BACT.



Observation N° 36:

M. RESCOUSSIE Jean-Marie.


Avis défavorable au projet de parc photovoltaïque:

- Déforestation.


- Projet non participatif et développé pour un intérêt d'une société privée et non pour les intérêts des habitants de Bact.

J'aurais préféré une société participative ou les habitants de la commune auraient été portés prenants financièrement, à la fois au niveau de la prise d'option dans la société participative et également les habitants auraient pu bénéficier d'une électricité gratuite.

Egalement le projet s'inscrit dans un manque de cohérence au niveau du parc régional qui est contre des déboisements

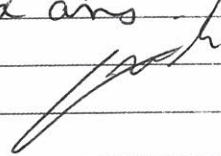

Robert MARTEL

dans les zones naturelles. En outre l'intercommunalité est contre le projet, ainsi que le conseil départemental pour les raisons citées précédemment.



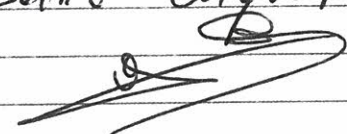
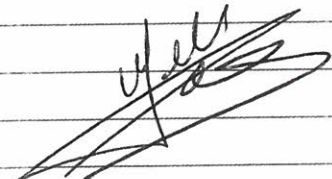
Observation n° 37:

Je soussigné Mr. CORNELIS PHILIPPE demeurant à BACH. être favorable à la pose de panneaux photovoltaïques sur le lieu dit Pech Méja. étant propriétaire de panneaux photovoltaïques sur mon habitation depuis plus de dix ans.




Observation N° 38:

Je soussigné M^r Fabrice Putricec. avoir pris connaissance de la possibilité de l'Finis en mail dans les minutes qui suivent notre entretien avec le lieutenant Colonel R. Mandel commissaire enquêteur.

Observation n° 39:

BOUSQUET NICOLAS

- Pour le projet à mon sens bénéfique pour tout le monde et qui n'impactera pas négativement le paysage ni les habitants
 - Je me propose pour l'entretien du site par des animaux (Brebis).
 - Pertinent par rapport à des panneaux sur des terres arables
- 

observation N°40:

Robert MARTEL

Chantal Fouchet

Projet intérieur - ~~Choix~~
et aux favorables.observation N°41:FOUILLADE Jérôme
favorable au projet
ASPECT financier pour la Commune
sur un terrain inexploitable.
~~maître.~~observation N°42:Lalette Patrice en qualité de maire de Bach
je dépose une pièce jointe.lettre jointe.
du 23.11.2023Clôture de la permanence à 17h50
Clôture de l'enquête.

Le Commissaire enquêteur


Robert MARTEL